

### LE 18 MARS 2014, LA FÉDÉRATION APPELLE À LA GRÈVE ET AUX MANIFESTATIONS INTERPROFESSIONNELLES

La déclaration du Président de la République du 14 janvier dernier confirme une politique d'austérité qui dégrade les conditions de vie du plus grand nombre. Déjà en 2013, les nouveaux reculs sur les retraites et l'accord national interprofessionnel (ANI) témoignaient d'un cap maintenu pour continuer à démanteler les conquêtes sociales.

La rigueur budgétaire et l'abaissement du coût du travail, exigés par le patronat et cautionnés par l'actuel gouvernement, c'est l'application pure et simple des traités européens.

Tel est l'objectif du « pacte de responsabilité » et les dizaines de milliards d'économies à faire sur les dépenses publiques d'ici 2017. Très précisément, c'est un objectif de 53 milliards d'économies en trois ans qui a été annoncé par le Président de la République : « 18 milliards d'euros en 2015, 18 milliards en 2016 et 17 milliards en 2017 ». Soit près de 70 milliards d'ici à la fin du quinquennat !

Ces chiffres donnent un éclairage très cru de toute la politique suivie dans les trois versants de la fonction publique.

Qu'il s'agisse :

- ✚ de la baisse du coût du travail,
- ✚ des salaires et du point d'indice qui sont bloqués pour la cinquième année consécutive,
- ✚ des suppressions de postes et de l'aggravation des conditions de travail,
- ✚ de la Modernisation de l'Action Publique et de l'affirmation des métropoles, territoriale, qui touchera de plein fouet les personnels,
- ✚ du détricotage de la République en la pulvérisant en autant de territoires qui auraient le droit de modifier la loi au mépris de l'égalité républicaine,
- ✚ de la poursuite de la loi HPST et de l'enveloppe fermée qui asphyxie les hôpitaux,
- ✚ des attaques permanentes contre les droits statutaires et collectifs des agents, notamment en matière d'avancement.

Dans son courrier, le Premier Ministre suspend le gel des promotions dans la fonction publique, mais il ne dément pas la volonté du gouvernement d'associer les fonctionnaires et leurs organisations syndicales au redressement des comptes publics en les payant moins. C'est l'objectif recherché au travers du pacte de responsabilité, ce que nous refusons en tant qu'organisation syndicale indépendante.

Ce même « pacte de responsabilité » devrait aussi se traduire par l'exonération des cotisations dites patronales pour la branche famille de la sécurité sociale. C'est à dire la remise en cause majeure des cotisations sociales qui sont notre salaire différé ou socialisé. Concernant les contreparties, elles sont d'évidence un marché de dupes ! Nous avons déjà vu ce qu'il en était sur l'inversion de la courbe du chômage.

En outre, le gouvernement préparerait un plan d'économies sans précédent pour l'assurance maladie, visant de manière drastique l'ONDAM (Objectif national des dépenses d'assurance maladie), qui finance les soins, les hospitalisations, et le fonctionnement des établissements sanitaires et médico-sociaux.

**Emplois, salaires, services publics, sécurité sociale, que nous soyons salariés du secteur privé et du secteur public, nous sommes face à une même politique.**

La Fédération des personnels des services publics et des services de santé FO est déterminée à tout mettre en œuvre pour répondre à l'appel à la grève interprofessionnelle, le mardi 18 mars, initié par la confédération FO en opposition à toute politique d'austérité, pour :

- ✚ la défense de la sécurité sociale et de notre salaire différé,
- ✚ l'augmentation immédiate et générale des salaires,
- ✚ l'arrêt de la privatisation et de la destruction des services publics,
- ✚ la défense des statuts et des conventions collectives.

FO a pris ses responsabilités, et s'est adressée aux autres syndicats.

Au niveau des hôpitaux et du secteur médico-social, la CGT et SUD ont répondu favorablement. Un appel commun est en cours de rédaction pour appeler à la grève le 18 mars.

Des contacts identiques sont en cours au niveau de la fonction publique territoriale et au niveau inter-fonction publique.

De partout, dans tous les secteurs, dans tous les départements, l'action commune se prépare. Tout indique que cette journée de grève et de manifestations interprofessionnelles constituera un point d'appui considérable pour exprimer nos revendications et établir le rapport de force pour en obtenir la satisfaction.

Organisons la grève et les manifestations du 18 mars.

Bon courage à toutes et à tous.

**Le secrétariat fédéral**

Paris, le 20 février 2014